

[MODÈLE]

PAYPAL - OFFRE DE CREDIT N° [*] POUR UN PAIEMENT EN [*] ECHEANCES

[Dernière mise à jour le 9 septembre 2026]

La présente offre de financement pour un paiement en [*] échéances (le « **Contrat** ») est conclue entre PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A. (« **PayPal** » ou « **Nous** ») et [*] [*], [*] (le « **Client** » ou « **Vous** »). PayPal et le Client seront collectivement désignés sous le nom de « **Parties** » et individuellement sous le nom de « **Partie** ».

PayPal est un établissement de crédit luxembourgeois autorisé à exercer ses activités en France dans le cadre de la libre prestation de services. PayPal est placé sous la supervision de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« **CSSF** »).

Le présent Contrat a pour objet l'octroi par PayPal d'un financement payable en plusieurs échéances (le « **Prêt** »). A cette fin, PayPal met à disposition du Client une somme en monnaie électronique émise par PayPal, que le Client donne instruction à PayPal de transférer à [*] (le « **Marchand** »), lequel accepte cette monnaie électronique émise par PayPal, afin de régler le prix des biens et/ou services achetés par le Client auprès du Marchand le [*], pour un montant de [*] EUR (la « **Transaction Marchand** »). Le Contrat conclu entre Vous et le Marchand pour la Transaction Marchand est également désigné dans le présent Contrat comme le « **Contrat Marchand** ».

Outre le présent Contrat, les [Conditions d'utilisation du service PayPal](#) applicable aux utilisateurs en France, s'appliquent, sauf stipulation contraire prévue dans le présent Contrat. En cas de contradiction ou d'incohérence entre les Conditions d'utilisation du service PayPal et les stipulations du présent Contrat, les stipulations du présent Contrat prévaudront.

I. CONDITIONS FINANCIERES DU CONTRAT

TYPE DE PRET

Prêt amortissable affecté à l'achat de biens ou de services.

MONTANT TOTAL DU PRÊT

[*] EUR.

DUREE DU PRET

[*] mois.

FREQUENCE DES ECHEANCES

Tous les mois.

NOMBRE ET MONTANT DES ECHEANCES

[*] échéances de [*] EUR.

Plan de remboursement :

Mois	Montant total restant dû avant paiement	Mensualité	Part d'intérêts	Part principal de	Montant total restant dû après paiement	Date d'échéance
1	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
2	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
3	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
4	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
5	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
6	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
7	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]

8	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
9	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
10	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
11	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
12	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
13	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
14	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
15	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
16	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
17	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
18	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
19	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
20	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
21	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
22	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
23	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]
24	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*] EUR	[*]

Les dates d'échéance indiquées ci-dessus sont susceptibles d'être décalées en fonction de la date à laquelle Nous versions le montant total du Prêt au Marchand. La première échéance est exigible un (1) mois après cette date, les échéances suivantes demeurant mensuelles. Si le Marchand procède à des livraisons partielles ou fournit les services de manière partielle, le montant du Prêt est versé au Marchand de manière fractionnée, au fur et à mesure, et la première échéance est exigible un (1) mois après le premier versement effectué au Marchand ; le plan de remboursement décrit ci-dessus est ajusté en conséquence. Dans ces cas, Nous Vous adressons par courrier électronique une version mise à jour du Contrat, incluant un plan de remboursement révisé. Cette version actualisée est également disponible dans Votre compte PayPal.

TAUX DEBITEUR (FIXE)
[*] %.

TAUX ANNUEL EFFECTIF GLOBAL (TAEG) (FIXE) :
[*] %.

MONTANT TOTAL QUE VOUS DEVREZ PAYER :
[*] EUR.

BIENS OU SERVICES FINANCES PAR LE PRET
Achat de biens et/ou de services relatifs à la Transaction Marchand d'un prix au comptant de [*] EUR. Le montant total du Prêt sera versé par PayPal au Marchand directement sur son compte PayPal.

II. MODALITES DE REMBOURSEMENT DU PRET

- Vous vous engagez à disposer, pendant toute la durée du Prêt, soit d'un compte PayPal français actif associé à un compte bancaire confirmé et actif, soit à une carte de débit valide et active (« **Source de paiement** »), et à remplir les conditions d'éligibilité applicables. En concluant le présent Contrat, Vous autorisez PayPal à prélever, à chaque date d'échéance, le montant des échéances mensuelles dues pour le remboursement du Prêt sur la Source de paiement que Vous avez sélectionnée.
- Lorsque Vous choisissez un compte bancaire comme Source de paiement, Vous vous engagez à Nous fournir un mandat de prélèvement SEPA valide et à le mettre à jour si nécessaire, afin de Nous permettre de prélever,

pendant toute la durée du Prêt, les échéances mensuelles dues sur ce compte bancaire. La validité et la date de prise d'effet du mandat de prélèvement SEPA sont subordonnées à celles du Contrat. Cette disposition s'applique également en cas de modification des coordonnées du compte bancaire associé à Votre compte PayPal. Le prélèvement sur la Source de paiement sera effectué à la date d'échéance de chaque mensualité du Prêt. Nous Vous informons par courrier électronique, deux (2) jours avant chaque échéance, du prélèvement à venir et du montant concerné. Aux fins des présentes, le terme « **Date d'échéance** » désigne le jour auquel Nous initions l'opération de prélèvement sur la base du mandat de prélèvement SEPA.

3. Vous pouvez, à tout moment, modifier la Source de paiement utilisée pour le prélèvement des échéances mensuelles du Prêt directement depuis Votre compte PayPal.
4. Lorsque Vous avez choisi un compte bancaire comme Source de paiement, Vous autorisez PayPal, en cas d'échec d'un prélèvement, à effectuer une nouvelle tentative de prélèvement, y compris à plusieurs reprises, le cas échéant, et ce, frais de rejet inclus, ou à prélever les sommes dues, y compris les éventuels frais de rejet, avec la prochaine mensualité due. La banque teneur de Votre compte bancaire peut Vous facturer des frais pour chaque nouvelle tentative de prélèvement.
5. Lorsque le débit de Votre carte de débit choisie comme Source de paiement échoue à deux reprises, Vous vous engagez à régler le montant restant dû par un autre moyen. A cette fin, Vous devez vous connecter à Votre compte PayPal et effectuer le paiement en utilisant les fonctionnalités mises à Votre disposition. Les mensualités suivantes du Prêt continueront d'être prélevées sur la carte de débit conformément au présent Contrat. Vous pouvez modifier la Source de paiement à tout moment.

III. CONDITIONS D'ACCEPTATION DU CONTRAT ET DROIT DE RETRACTATION

Acceptation de l'offre par le Client

1. La présente offre de crédit est valable pendant une période de quinze (15) jours calendaires à compter de sa date d'émission. Vous acceptez cette offre lorsque Vous cliquez sur le bouton de validation prévu à cet effet dans le parcours de souscription. En cliquant sur ce bouton, Vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions applicables et acceptez l'ensemble de ces conditions ainsi que le Prêt. Le Contrat Vous est adressé par courrier électronique. Il est également accessible à tout moment dans la rubrique correspondante de Votre compte PayPal et peut être téléchargé.
2. Après avoir accepté l'offre de Prêt, il peut Vous être demandé de finaliser et de conclure la Transaction Marchand. Les Parties conviennent que le présent Contrat est considéré comme résilié, en tout ou partie, si Vous ne finalisez pas la Transaction Marchand dans un délai de soixante-douze (72) heures suivant l'acceptation de l'offre de Prêt, ou si la Transaction Marchand ne peut être conclue pour toute autre raison.

Droit de rétractation

3. Après avoir accepté l'offre de crédit, Vous disposez d'un droit de rétractation du Contrat, sans frais et sans avoir à justifier Votre décision, dans un délai de quatorze (14) jours. Ce délai de quatorze (14) jours commence à courir à compter de la date à laquelle Vous avez accepté cette offre de crédit. Si le délai de quatorze (14) jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
4. Afin d'exercer Votre droit de rétractation, Vous devez Nous adresser le bordereau de rétractation dûment complété, annexé au Contrat, à l'adresse suivante : <https://www.paypal.com/fr/smarthelp/contact-us>.
5. L'exercice de Votre droit de rétractation n'entraîne aucune inscription dans un fichier.
6. Si Vous exercez Votre droit de rétractation du Contrat :
 - (a) Vous Nous remboursez, sans retard injustifié et au plus tard dans les trente (30) jours à compter de la notification de Votre décision de rétractation, l'ensemble des sommes dues au titre du présent Contrat. Ce remboursement inclut les intérêts calculés au prorata de la période pendant laquelle le

Prêt a été effectivement mis à disposition. Nous ne pouvons exiger aucune autre indemnité de Votre part en cas de rétractation.

- (b) Nous Vous remboursons, dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de Votre décision de rétractation, l'ensemble des sommes que Vous Nous avez versées au titre du Prêt, à l'exception du montant mentionné ci-dessus.

Conclusion du Contrat

- 7. Après Votre acceptation de l'offre de crédit, le présent Contrat est définitivement conclu lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- (a) Nous Vous avons informé de Notre décision d'accorder le Prêt dans un délai de sept (7) jours à compter de Votre acceptation de l'offre de crédit. A défaut de notification expresse de Notre acceptation à l'issue de ce délai, celle-ci est réputée refusée. Toutefois, si Notre acceptation intervient après l'expiration de ce délai de sept (7) jours et que Vous souhaitez toujours bénéficier du Prêt, elle demeure valable ; et
- (b) Vous n'avez pas exercé Votre droit de rétractation du Contrat dans les conditions décrites ci-dessus.

Versement du Prêt

- 8. Conformément à l'article L. 312-25 du code de la consommation, pendant un délai de sept (7) jours à compter de la date à laquelle Vous acceptez le Contrat, Nous ne pouvons effectuer aucun paiement, de quelque nature que ce soit et pour quelque raison que ce soit, directement à Vous ou en Votre nom au Marchand. Pendant ce même délai, Vous ne pouvez effectuer aucun paiement à Notre profit ou pour Notre compte en lien avec le présent Contrat. Lorsque Vous signez spécifiquement un mandat de prélèvement SEPA aux fins du remboursement des échéances prévues au titre du présent Contrat, la validité et sa prise d'effet sont subordonnées à celles du Contrat.
- 9. Par dérogation à ce qui précède, et conformément à l'article L. 222-13 du code de la consommation, Vous demandez expressément à ce que le présent Contrat soit exécuté avant l'expiration du délai de rétractation. En conséquence, et conformément à l'article L. 222-14 du code de la consommation, le montant total du Prêt est versé par Nous directement au Marchand sur son compte PayPal (déduction faite, le cas échéant, des frais dus par le Marchand), lorsque le Marchand Nous informe que les biens sont prêts à être expédiés ou que le service est disponible, et en tout état de cause au plus tôt trois (3) jours à compter de la date de Notre décision d'accorder le Prêt. Si le Marchand ne Nous en informe pas dans un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date du présent Contrat, celui-ci est automatiquement résilié, sans frais ni indemnité pour l'une ou l'autre des Parties. En cas de livraisons partielles ou de fourniture partielle du service, le montant total du crédit est versé en plusieurs fois, au fur et à mesure que le Marchand Nous informe qu'il est prêt à procéder à la livraison partielle des biens ou à la fourniture partielle du service. Chaque versement ultérieur doit intervenir avant la date d'exigibilité de la première échéance. Tout montant qui n'a pas été versé au Marchand à cette date n'est pas dû et la partie correspondante du Prêt est automatiquement annulée, sans frais ni indemnité pour l'une ou l'autre des Parties.
- 10. Si, après la conclusion du présent Contrat avec PayPal, Vous modifiez Votre commande dans la boutique en ligne du Marchand et que cette modification entraîne une variation du montant que Vous devez payer au Marchand au titre de la Transaction Marchand, Vous sollicitez alors simultanément une demande de modification du présent Contrat à due concurrence auprès de Nous. Selon les modifications que Vous effectuez sur la boutique en ligne du Marchand, cette adaptation peut entraîner un ajustement des éléments suivants du Contrat, tels qu'indiqués dans la section Conditions financières du Contrat : le montant total du prêt, le montant des mensualités, le montant total et le prix au comptant (par exemple, mais sans s'y limiter, dans les cas suivants : l'augmentation des frais d'expédition pour une livraison express, l'emballage cadeau payant, l'utilisation de bons d'achat et de codes de réduction). La modification du Contrat est définitive lorsque PayPal la confirme par courrier électronique.

11. Lorsque la Transaction Marchand est libellée dans une devise autre que l'euro, Nous convertissons automatiquement le montant de la transaction en euros. Les éventuels frais de conversion de devise ou autres frais applicables sont ceux prévus par le Contrat d'utilisation des Services PayPal. Si le Marchand traite la transaction plus de soixante-douze (72) heures après la conclusion du présent Contrat, Nous appliquons le taux de change PayPal en vigueur à la date de traitement de la transaction pour la conversion du montant de la transaction en euros. Si ce taux de change diffère de celui applicable à la date de conclusion du Contrat, cela entraîne un ajustement des montants exprimés en euros figurant au Contrat, à savoir : le montant total du prêt, le montant des mensualités, le montant total et le prix au comptant. Les montants ajustés en euros sont consultables dans Votre compte PayPal.
12. Lorsque des Modalités d'approvisionnement spéciales sont associées à Votre compte PayPal (comme indiqué dans la section « Modalités d'approvisionnement spéciales » des [Conditions d'utilisation du service PayPal](#)) par exemple, des crédits ou des bons cadeaux, ceux-ci sont automatiquement imputés sur le montant de la Transaction Marchand. Nous ne concluons alors un Contrat avec Vous uniquement pour le solde restant, à condition que ces Modalités d'approvisionnement spéciales soient applicables au montant de la transaction et que la devise de la Modalité d'approvisionnement spéciale corresponde à celle de la transaction et que le solde restant est éligible au présent Contrat. Lorsque Vous avez utilisé des Modalités d'approvisionnement spéciales pour régler tout ou partie de Votre obligation de paiement envers le Marchand et que Vous avez conclu un Contrat avec PayPal pour le solde restant, et si Vous vous rétractez de la Transaction Marchand, en tout ou en partie, et que le Marchand procède à un remboursement total ou partiel par Notre intermédiaire, les sommes remboursées sont affectées dans l'ordre suivant :
- (a) En priorité, le montant remboursé par le Marchand est imputé sur les sommes restant dues au titre du présent Contrat ;
 - (b) le solde éventuel est ensuite utilisé pour rétablir, en tout ou partie, les Modalités d'approvisionnement spéciales sur Votre compte PayPal (sous réserve qu'elle n'aient pas déjà expiré) dans les conditions applicables au moment de leur utilisation.

Régime du contrat de crédit affecté

13. Le Prêt est un contrat de crédit affecté au sens de l'article L. 311-1 du code de la consommation. Il est accordé exclusivement en vue de l'acquisition par Vous du ou des bien(s) ou du ou des service(s) mentionnés dans la section Conditions financières du présent Contrat.
14. Le Contrat Marchand est automatiquement résilié, sans indemnité, si Nous n'avons pas informé le Marchand que le Prêt Vous a été accordé dans un délai de sept (7) jours à compter de Votre acceptation de l'offre de crédit ou si Vous exercez Votre droit de rétractation en vertu du présent Contrat. Toutefois, le Contrat Marchand n'est pas résilié si Vous payez directement au Marchand le montant total de Votre commande.
15. Si Vous disposez d'un droit de rétractation au titre du Contrat Marchand et que Vous décidez de l'exercer conformément au droit applicable et aux conditions énoncées dans le Contrat Marchand, le présent Contrat est également automatiquement résilié. Dans ce cas, les dispositions relatives au droit de rétractation prévues par le présent Contrat s'appliquent, le cas échéant, avec les adaptations nécessaires. Dans la plupart des cas, le remboursement effectué par le Marchand est imputé sur le solde de Votre Prêt afin de couvrir les sommes restant dues au titre du crédit. Le cas échéant, Nous procédons également à un remboursement des intérêts proportionnel au montant remboursé par le Marchand.
16. Si Vous choisissez de Vous rétracter uniquement d'une partie de Votre commande au titre de la Transaction Marchand, ou si le Marchand procède à un remboursement partiel, le montant du Prêt est réduit en conséquence. Les échéances restantes prévues au plan de remboursement sont alors ajustées à due proportion et de manière égale.
17. En cas de rétractation totale ou partielle de la Transaction Marchand, Vous vous engagez à Nous en informer sans délai, par message ou par téléphone, en utilisant les coordonnées suivantes :
- (a) en ligne à l'adresse : <https://www.paypal.com/fr/smarthelp/contact-us> ;

- (b) par téléphone au +33 01 86 99 56 53 (des frais peuvent s'appliquer selon les conditions et la couverture de Votre opérateur téléphonique).
18. À défaut d'information de Votre part, Nous continuons à prélever sur Votre Source de paiement le montant de chaque échéance aux dates prévues dans le plan de remboursement applicable.
19. Si l'une des opérations décrites ci-dessus, relatives à l'exercice de Votre droit de rétractation au titre du Contrat Marchand entraîne un trop-perçu sur Votre Prêt, Nous Vous remboursons le montant correspondant sans délai, et au plus tard, dans un délai de trente (30) jours calendaires.
20. En cas de remboursement effectué par le Marchand, il Vous appartient de restituer au Marchand le bien concerné. Sous réserve des dispositions du présent Contrat et de Vos droits légaux, Nous ne sommes pas responsables d'un éventuel litige entre Vous et le Marchand relatif à un bien ou à un service acheté dans le cadre de la Transaction Marchand.
21. En cas de difficulté liée à un achat, Vous devez suivre les procédures décrites dans le Contrat d'utilisation des Services PayPal et effectuer une réclamation conformément à celles-ci. Les droits liés à la Protection des achats PayPal décrits dans le Contrat d'utilisation du service s'appliquent uniquement aux achats que Vous effectuez. Ils ne s'appliquent pas aux difficultés que Vous pourriez rencontrer concernant le Prêt lui-même et/ou le présent Contrat.
22. Vous êtes tenu(e) de continuer à régler les échéances dus au titre du présent Contrat pendant toute la durée du traitement d'une réclamation effectuée dans le cadre de la Protection des achats.

IV. Exécution du Contrat

Plan de remboursement

1. Le Prêt doit être remboursé par Vous au moyen d'échéances mensuelles, selon le montant, le nombre et la périodicité indiqués dans la section Conditions financières du présent Contrat. La première échéance est exigible un (1) mois après la date à laquelle Nous versons le montant du Prêt au Marchand. En cas de versements fractionnés du montant du Prêt au profit du Marchand, la première échéance est exigible un (1) mois après la date à laquelle Nous avons effectué le premier versement au Marchand.
2. Il est convenu que les paiements des échéances sont imputés en priorité sur le capital, puis sur les intérêts. Tout paiement est d'abord affecté aux échéances échues, puis aux échéances à venir, en commençant par la dernière échéance. Les échéances mensuelles incluent les intérêts dus.
3. Vous pouvez obtenir gratuitement et sur simple demande, une copie du plan de remboursement en contactant le service clientèle PayPal aux coordonnées indiquées ci-dessus. En tout état de cause, Nous Vous adressons automatiquement, une fois par an et gratuitement, un document récapitulant le montant total du capital restant à rembourser.

Remboursement anticipé

4. Vous pouvez rembourser par anticipation, à tout moment avant l'expiration du Contrat, tout ou partie du capital restant dû au titre du Prêt et ainsi vous libérer, en tout ou partie, de Vos obligations.
5. Pour procéder à un remboursement anticipé, Vous devez :
- (a) contacter le service clientèle PayPal au numéro de téléphone suivant : +33 01 86 99 56 53 (des frais peuvent s'appliquer selon les conditions et la couverture de Votre opérateur téléphonique) ; ou
- (b) Vous connecter à Votre compte PayPal et cliquer sur « Effectuer un paiement » disponible dans la rubrique correspondante de Votre compte PayPal, ou utiliser toute autre fonctionnalité dédiée mise à Votre disposition à cette fin.

6. En cas de remboursement anticipé du crédit, le coût du crédit est réduit de manière proportionnelle, conformément à l'article L. 312-34 du code de la consommation.
7. En cas de remboursement anticipé partiel, les intérêts et l'ensemble des frais inclus dans le coût total du crédit, à l'exclusion des taxes, sont réduits à proportion de la durée restante à courir du Contrat. Un remboursement anticipé partiel peut entraîner un raccourcissement de la durée du Contrat. Le montant des échéances mensuelles reste en principe inchangé, à l'exception de la dernière échéance.
8. Aucun frais ni indemnité de remboursement anticipé ne s'applique en cas de remboursement anticipé du Prêt.

Retard ou défaut de paiement

9. Le non-paiement d'une échéance peut avoir de graves conséquences pour Vous. En cas d'impayé, Nous pouvons confier le recouvrement des sommes à un organisme de recouvrement. Vous pouvez également faire l'objet de poursuites judiciaires afin d'obtenir le paiement des sommes dues et être tenu(e) de supporter les frais qui en résultent.
10. Les incidents de paiement peuvent être déclarés au Fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (« **FICP** »). Une telle inscription peut rendre plus difficile ou plus coûteuse l'obtention d'autres crédits, y compris auprès de prêteurs tiers. Les modalités selon lesquelles Nous partageons Vos données à caractère personnel, sont précisées dans la [Politique de confidentialité pour les Services PayPal](#).

Résiliation du Contrat par PayPal

11. Nous pouvons résilier le présent Contrat ainsi que le Prêt qui y est lié et prélever sur Votre Source de Paiement le montant total des sommes que Vous Nous devez, ou en exiger le remboursement, dans les cas suivants :
 - (a) Nous constatons que Notre décision de Vous accorder le Prêt était fondée sur des informations substantielles inexactes, trompeuses ou incomplètes qui ont faussé Notre évaluation de Votre risque de défaut ;
 - (b) Vous ne respectez pas de manière répétée et/ou grave les obligations au titre du présent Contrat, en particulier en ce qui concerne Vos obligations de remboursement ;
 - (c) Vous figurez sur une liste de sanctions que Nous surveillons ;
 - (d) Vous clôturez Votre compte PayPal.
12. Dans la mesure permise par le droit applicable, Nous pouvons également Vous demander de rembourser les pertes et frais raisonnablement supportés du fait de Votre manquement au présent Contrat.
13. En cas de difficulté ou de litige relatif au Prêt, contactez PayPal aux coordonnées indiquées ci-dessus.

Résiliation du Contrat par Vous

14. Vous pouvez, à tout moment, demander la résiliation du présent Contrat en adressant une demande à : <https://www.paypal.com/fr/smarthelp/contact-us>.
15. Dans ce cas, Vous Nous remboursez le montant total du capital restant dû ainsi que les intérêts échus.

V. LITIGE

Réclamations

1. Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout litige entre elles concernant l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du présent Contrat.
2. Si Vous souhaitez formuler une réclamation concernant nos services, Vous pouvez Nous contacter :

- (a) en ligne à l'adresse <https://www.paypal.com/fr/smarthelp/contact-us> ; ou
 - (b) par téléphone au +33 01 86 99 56 53 (des frais peuvent s'appliquer selon les conditions et la couverture de Votre opérateur téléphonique).
3. En cas de litige entre Vous et PayPal, Nous cherchons en priorité à comprendre Vos préoccupations et à y répondre. Si aucune solution satisfaisante ne peut être trouvée, Nous Vous proposons un mode de résolution du litige neutre, rapide et peu coûteux.

Médiateur

4. Si la réponse apportée à une réclamation concernant Nos services, après épuisement de la procédure de traitement des réclamations, ne Vous satisfait pas, Vous pouvez saisir l'un des organismes indépendants suivants :
- (a) Le Centre européen des consommateurs (ECC-Net) (si vous êtes un consommateur). Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur l'ECC-Net et sur les modalités de saisine à l'adresse https://commission.europa.eu/live-work-travel-eu/consumer-rights-and-complaints/resolve-your-consumer-complaint/european-consumer-centres-network-ecc-net_fr.
 - (b) La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). La CSSF est l'autorité responsable de la surveillance prudentielle des sociétés du secteur financier comme la nôtre au Luxembourg. Vous pouvez contacter la CSSF à l'adresse 283 Route d'Arlon, 1150 Luxembourg, LUXEMBOURG. Pour en savoir plus sur la CSSF et sur la manière de la contacter, consultez le site <https://www.cssf.lu/fr/> ou consultez le site de règlement des litiges de l'UE à l'adresse https://consumer-redress.ec.europa.eu/index_fr.

Langue

5. Nous communiquons avec Vous en français. Avec Votre accord, Nous souhaitons communiquer avec Vous en français pendant toute la durée du Contrat, sauf si Vous avez choisi une autre langue dans les paramètres de Votre compte PayPal.

Droit applicable

6. Les relations précontractuelles et le Contrat sont régis par le droit français.

Juridictions

7. En cas de litige entre Vous et Nous relatif au présent Contrat qui ne peut être résolu autrement, le tribunal compétent est celui de Votre lieu de résidence ou de domicile.
8. Le tribunal judiciaire est compétent pour connaître des litiges résultant de l'application des dispositions relatives au crédit à la consommation. Les actions en paiement engagées en raison de la défaillance de l'emprunteur doivent être introduites dans un délai de deux (2) ans à compter de l'événement qui leur a donné naissance, à défaut de quoi elles seront prescrites. Cet événement se caractérise par :
- (a) le non-paiement des sommes dues à la suite de la résiliation ou de l'expiration du Contrat ; ou
 - (b) le premier incident de paiement impayé et non régularisé ; ou
 - (c) le dépassement non régularisé du montant total du crédit accordé dans le cadre d'un contrat de crédit renouvelable ; ou
 - (d) le dépassement non régularisé, tel que défini au 13° de l'article L. 311-1 du code de la consommation, à l'issue du délai prévu à l'article L. 312-93 du code de la consommation.

9. Lorsque les conditions de règlement des échéances impayées ont fait l'objet d'un rééchelonnement ou d'une restructuration, le point de départ du délai de prescription est le premier incident non régularisé survenu après le premier rééchelonnement ou la première restructuration convenus entre les parties, ou après l'adoption du plan de redressement conventionnel prévu à l'article L. 732-1 du code de la consommation, ou après la décision de la commission imposant les mesures prévues à l'article L. 733-1 du code de la consommation, ou la décision du juge d'exécution approuvant les mesures prévues à l'article L. 733-7 du code de la consommation.

Autorités de surveillance

10. Commission de Surveillance du Secteur Financier (« **CSSF** ») du Luxembourg : 283 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LUXEMBOURG.
11. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« **ACPR** ») : 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris, FRANCE.
12. Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (« **DGCCRF** ») : 59, boulevard Vincent Auriol - Télédocus 042 – 75013 Paris Cedex 13, FRANCE.

VI. DIVERS

Obligations générales du Client

1. Vous certifiez et reconnaissez être une personne physique âgée d'au moins dix-huit (18) ans et être titulaire d'un compte PayPal personnel pour lequel Vous êtes enregistré(e) comme résidant en France.

Modification des Conditions

2. Pour des motifs dûment justifiés, Nous pouvons modifier unilatéralement les conditions applicables au présent Contrat, à l'exclusion des taux d'intérêt applicables. Parmi les motifs justifiés figurent notamment : les changements législatifs, les injonctions des autorités judiciaires, administratives et de supervision, les changements liés aux décisions de politique monétaire et les variations des paramètres financiers du marché si certaines conditions requises sont réunies. Toute modification, ainsi que ses motifs et les informations exigées par le droit applicable, Vous est communiquée par écrit ou par tout autre moyen durable que Vous avez accepté, avec un préavis minimum de deux (2) mois avant la date d'entrée en vigueur. Aucun frais ne Vous est facturé au titre de ces communications.
3. Conformément au droit applicable, Vous pouvez résilier le présent contrat sans frais avant la date d'entrée en vigueur des modifications. Dans ce cas, les conditions contractuelles en vigueur avant la modification continuent de s'appliquer pour les besoins de la clôture du Contrat. Toute modification contractuelle ne respectant pas les dispositions de la présente clause est inopposable lorsqu'elle Vous est défavorable.

Transfert

4. Nous pouvons transférer ou de céder le présent Contrat et/ou tout droit ou obligation en vertu du présent Contrat à des tiers.

ANNEXE 1

BORDEREAU DE RETRACTATION

À renvoyer au plus tard quatorze (14) jours après la date à laquelle Vous avez accepté l'offre de crédit.

Le délai commence à courir à compter du jour où Vous acceptez l'offre de crédit.

Cette rétractation n'est valable que si elle est adressée, lisiblement et parfaitement remplie, avant l'expiration des délais mentionnés ci-dessus, à : <https://www.paypal.com/fr/smarthelp/contact-us>

Je soussigné(e) _____ déclare renoncer à l'offre de crédit de _____ euros que j'avais acceptée le _____ pour l'acquisition de _____ (préciser les biens achetés ou les services fournis) chez _____ (vendeur ou prestataire de services, nom et ville) mentionné dans le Contrat de crédit.

Date :